INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE · FICHE MESURE

Égalité Femmes-Hommes

Égalité Femmes-Hommes : combien ça coûterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
12 Md€	**5 Md€**	**-1 Md€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans	soit −5 Md€ sur 5 ans · dégrade le solde public

Vecteur juridique : Loi ordinaire + loi organique (financement partis) + décrets + LF (sanctions URSSAF, financement crèches)

Résumé

L'égalité Femmes-Hommes en France progresse trop lentement par rapport aux engagements pris depuis 30 ans : écart salarial encore 15 %, 87 % de la garde d'enfants assumée par les mères, 220 000 femmes victimes de violences conjugales/an, désertification des consultations gynéco. Le programme propose 5 axes opérationnels : (1) Égalité salariale effective — au-delà de 3 ans après évaluation Index Pénicaud sans correction, sanction automatique de -3 % du CA annuel (vs amendes faibles actuelles) ; (2) Garde d'enfant universelle 0-3 ans — création de 300 000 places en crèches, MAM et assistantes maternelles publiques, gratuité pour les <60 % SMIC, cohérence avec mesure Famille & Natalité ; (3) Plan Violences — +5 000 places hébergement d'urgence, ordonnance de protection délivrée en <6 h (vs 6 jours actuels), commissariats spécialisés violences intra-familiales dans toutes les villes >50 000 hab, dépôt de plainte en hôpital/mairie obligatoire pour les médecins en cas de constat ; (4) Représentation politique — sanctions cumulables aux partis non paritaires (suppression complète du financement public), parité dans les exécutifs ; (5) Plan Santé Femmes — reconnaissance et prise en charge endométriose (1 femme sur 10), accompagnement ménopause, +2 000 gynécologues médicaux d'ici 2032, accès IVG renforcé en zones rurales. Coût net 5 ans : +5 Md€.

Financement

Coût brut sur 5 ans : ~12 Md€

- Garde d'enfant universelle (300 000 places + revalorisation salaires) : 7 Md€
- Plan Violences (+5 000 places hébergement + 2 000 policiers spécialisés + bracelets + TGD + ordonnance accélérée) : 2,5 Md€
- Plan Santé Femmes (gynécologues, endométriose, ménopause, IVG) : 1,5 Md€
- Renforcement Index Égalité + URSSAF contrôles : 200 M€
- HCEFH renforcé + audit ministères : 100 M€
- Campagnes nationales et formation médicale : 200 M€
- Aide juridictionnelle automatique violences : 500 M€

Économies brutes / recettes sur 5 ans : ~7 Md€

- Sanctions URSSAF non-conformité Index Égalité : ~2 Md€ cumulés (effet correcteur, attendu en baisse à mesure de l'application)
- Hausse activité féminine et réduction temps partiel subi → recettes cotisations + IR supplémentaires : ~3 Md€
- Réduction coûts médicaux liés aux violences (urgences, hospitalisations, suivis psy) : ~1 Md€
- Réduction féminicides et tentatives → réduction coûts judiciaires et carcéraux : ~500 M€
- Réduction errance médicale endométriose (diagnostic précoce → moins de complications) : ~500 M€

Solde net sur 5 ans : ~+5 Md€ (investissement net).

ROI macroéconomique attendu : +1 % de taux d'activité féminine = +0,4 point de croissance PIB (étude France Stratégie). Si le taux d'activité féminin passe de 67 % à 75 % d'ici 2032 (effet garde universelle + réduction violences), ~+8 Md€ de PIB additionnel/an à 10 ans.

Calendrier

- **An 1.** Adoption loi cadre. Lancement du plan +300 000 places crèches (1re tranche 50 000). Réforme Index Pénicaud (score 85/100 obligatoire). Création des brigades violences intra-familiales dans 50 commissariats pilotes. Ordonnance de protection en 6 h en test dans 5 départements pilotes. Lancement plan Santé Femmes (premières mesures endométriose).
- **An 2.** Sanctions Index Pénicaud effectives (-3 % CA) pour les entreprises non conformes après plan correctif. 100 000 places crèches cumulées. Ordonnance de protection en 6 h généralisée. Reconnaissance ALD endométriose complète. +500 gynécologues médicaux formés/an.

- **An 3.** 175 000 places crèches cumulées. Doublement BAR et TGD opérationnel. Parité politique stricte aux exécutifs locaux. Première évaluation Cour des comptes du plan. Parcours de soins ménopause créé.
- **An 4.** 250 000 places crèches cumulées. Premier bilan d'application Plan Violences (réduction féminicides ciblée -30 %). Brigades violences intra-familiales dans toutes villes >50 000 hab.
- **An 5.** Régime cible : 300 000 places crèches, taux activité féminine ≥75 %, -50 % féminicides, accès IVG <7 jours partout, +2 000 gynécologues médicaux formés. Bilan public complet.

Indicateurs de succès

- Écart salarial F-H à compétences égales (objectif : 15,5 % → <8 % en 5 ans, vers 0 % en 10 ans).
- Score moyen Index Égalité Pénicaud (objectif : passer de 75/100 actuel à 90/100 en an 5).
- Taux de couverture garde 0-3 ans (objectif : 46 % → 65 % en an 5, 75 % en an 10).
- Nombre annuel de féminicides (objectif : 140 → <70 en an 5, vers <30 modèle espagnol).
- Délai moyen ordonnance de protection (objectif : 6 jours → 6 h en an 2).
- Places hébergement urgence violences (objectif : 7 000 → 12 000 en an 5).
- Démographie gynécologie médicale (objectif : 1 000 → 3 000 gynécologues médicaux en an 7).
- Taux d'activité féminine (objectif : 67 % → 75 % en an 5).
- Délai diagnostic endométriose (objectif : 7 ans → <3 ans en an 5).
- Part de femmes maires (objectif : 19 % → 35 % aux élections municipales 2032).

Public cible

Directement concernées par l'égalité salariale : ~12 millions de salariées en France, ~150 000 entreprises >50 salariés soumises à l'Index Pénicaud renforcé.

Directement concernées par la garde d'enfant : ~1,4 million de familles ayant un enfant 0-3 ans, ~600 000 ménages mono-parentaux. Bénéficiaires directs des nouvelles places : 300 000 enfants supplémentaires accueillis.

Directement concernées par le Plan Violences : ~500 000 femmes victimes/an (estimation toutes formes confondues). Hébergement : ~10 000 femmes protégées simultanément à terme.

Directement concernées par la santé femmes : ~17 millions de femmes 15-65 ans en France, dont ~3,5 M atteintes d'endométriose, ~6 M en ménopause ou pré-ménopause, ~230 000 IVG/an.

Concernés par la parité politique : tous les partis politiques recevant du financement public (~30 partis), ~600 000 élus français.

Bénéficiaires indirects : la société française tout entière via réduction des inégalités, des violences, et la natalité retrouvée.

Sources

- INSEE — Écarts salariaux Femmes-Hommes en France (édition annuelle) — https://www.insee.fr
- HCEFH — Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, rapports annuels — https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr
- Cour des comptes — Politiques publiques d'égalité F-H (rapport 2024) — https://www.ccomptes.fr
- ONDRP / Service Statistique Ministériel — Cadre de vie et sécurité, violences conjugales — https://www.interieur.gouv.fr
- Forum Économique Mondial — Global Gender Gap Report — https://www.weforum.org
- Islande — Equal Pay Act 2018, ministère du Travail islandais — https://www.government.is
- Espagne — Ley Orgánica 10/2022 sobre garantía integral de la libertad sexual — https://www.boe.es
- INSERM — Recherche sur l'endométriose et la santé des femmes — https://www.inserm.fr

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/egalite-femmes-hommes/ — on y trouve aussi : diagnostic.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.